

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Chartres Métropole (28)
Place des Halles
28019 Chartres cédex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Chartres Métropole (28), Service Marchés Publics, Place des Halles, 28019 Chartres cédex, FRANCE. Tel : +33 237234064. Fax : +33 237234180. E-mail : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <https://www.chartres-metropole.fr/>
Site du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr/>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Environnement.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Oui

Description du marché

Objet du marché

Affaire 21A012 - Conception, réalisation, maintenance et hébergement de sites web de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

72400000

Code NUTS : FRB02

Caractéristiques principales

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification, ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint.

Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée maximale de chaque période de reconduction est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution concernée soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.

La consultation aboutira à un accord-cadre pour les montants minimum de 500 EUR HT et maximum de 60 000 EUR HT pour la période initiale. Les montants pour les périodes de reconduction suivantes seront de 500 EUR HT minimum et de 51 000 EUR HT maximum.

Les candidats pourront être convoqués pour effectuer une démonstration de leur solution.

Type de marché

Services : Services informatiques et services connexes

Type de procédure

Procédure adaptée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mercredi 05 mai 2021 - 15:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : Durée en année(s) : 4

Conditions relatives au marché

Cautonnement et garanties exigés :

Obligation de fournir une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire pour recevoir l'avance de 10%

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : ressources propres de Chartres Métropole et de la Ville de Chartres.
Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non****Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique sera effectuée : Non**Autres renseignements****Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

21A012

Renseignements complémentaires :

Adresse de l'autre pouvoir adjudicateur pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur agit : Ville de Chartres - Place des Halles 28019 Chartres cedex.

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site <https://www.c-chartres-marches.fr>.

L'avis d'attribution relatif à cette procédure sera publié au JOUE.

Les plis doivent être remis par voie dématérialisée en les déposant à l'adresse suivante : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Procédures de recours**Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. Fax +33 238538516.

URL : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

Introduction des recours

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet

<http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis

06 avril 2021